

Depuis le 27 février, il a plu tous les jours dans la plupart des secteurs du département, et partout les rayonnements sont très faibles. Cela ne rappelle pas de bons souvenirs, mais nous ne sommes que début mars, et ce ne sont pas des conditions exceptionnelles. Les travaux avancent lentement mais les cultures d'hiver aussi. Seuls les semis de printemps vont commencer à prendre un peu de retard mais attention aux conditions de semis.

BLE

Dés herbages toujours en cours

Depuis les quelques créneaux favorables en février pour intervenir, il est difficile actuellement de passer entre les gouttes et les rafales de vent. Les dés herbages d'automne ont globalement bien fonctionnés, parfois trop avec quelques phyto, mais dans certains cas des compléments en foliaire sont encore nécessaires. Pour assurer une bonne efficacité sur plantes jeunes, il serait bon de pouvoir intervenir rapidement, mais en terme de limite de stade pour assurer la sélectivité, la plupart des matières actives foliaires couramment utilisées, restent sélectives au-delà du stade épis 1cm. Dans les parcelles à folle avoine, les interventions retardées sont même indiquées pour contrôler le maximum de levée, et dans les parcelles à chardon, les applications tardives de sulfonyles peuvent avoir un effet secondaire sur cette vivace.

Trop tôt pour réguler

Les blés présentent un niveau de développement plus normal que ces dernières années. Néanmoins les parcelles les plus denses, avec une variété sensible, et un premier apport conséquent précoce, vont probablement nécessiter un ou plusieurs régulateurs. Il est toutefois trop tôt pour démarrer même sur des parcelles qui auraient tendance à décoller légèrement. C'est le stade redressement. Le stade épis 1cm est attendu à des dates « normales » cette année, c'est-à-dire plutôt derniers jours de mars pour les premières parcelles.

Etat sanitaire

Les semis d'automne ont été moins précoces que les années passées, moins denses et surtout quelques variétés bien connues, très sensibles aux maladies ont été plus souvent écartées. Après un hiver enfin plus « normal », l'état sanitaire des blés en cette sortie d'hiver est plus dans la normale également, c'est-à-dire beaucoup plus favorable que ces dernières années. Cela ne présage pas encore de la pression maladie finale, mais on part du bon pied.

Terminer les 1ers apports d'azote

Sur les parcelles peu développées en sol filtrants, ou après précédent betteraves arrachées tard, un premier apport a déjà été réalisé en général et normalement à petite dose. Dans les autres situations, avec des niveaux élevés de reliquats azotés, qui sont de surcroît bien répartis dans le profil (souvent plus d'azote dans le 2eme horizon que dans le 3eme) les 1ers apports étaient moins urgents. Ils sont donc en cours, voire seront supprimés dans les parcelles à plus de 60u dans les 2 premiers horizons ? Ce n'est pas rare, mais il faut l'avoir mesuré à la parcelle pour opter pour cette technique d'optimisation. Sur les parcelles sans 1^{er} apport on pourra anticiper un peu l'apport de tallage, autour du 15 mars si vous fractionnez l'apport de début montaison (2 et

2bis), autour du 20 mars si vous intervenez en 1 passage. Sinon, après un premier d'azote intervenir autour du 25 mars (20 pour la première fraction si vous fractionnez). Ces dates servent à fixer les idées concrètement, pour maximiser l'efficacité rendement x protéines de chaque unité apportée, mais naturellement vous devrez composer avec la météo.

COLZA

Ravageurs : RAS cette semaine

On peut toujours trouver un contre-exemple, mais les attaques d'altise sont minimales cette année, ce qui conforte la stratégie reposant sur l'intensification, ou au moins la préservation des processus de régulation naturels en limitant le recours aux insecticides. Le même raisonnement est recommandé sur charançon de la tige. La pose de cuvette permet déjà d'éviter des interventions inutiles si le ravageur n'est pas présent conformément aux principes de l'agriculture raisonnée. Mais dans le contexte climatique actuel le risque est de toute façon nul en pratique. L'évolution de ce ravageur est à suivre surtout entre C2 et tiges de 20cm, uniquement sur forte pression au-delà. Risque VERT (nul) actuellement. Il est trop tôt pour parler méligèthes : risque BLEU (hors stade sensible).

Fertilisation azotée encours

Sur les petits colzas, qui présentent des potentiels corrects, les doses bilan conseillées sont les plus élevées et justifient des stratégies en 3 apports. Après un premier apport souvent réalisé à partir du stade C1 (reprise de végétation) avec 40 à 50 unités, intervenir à partir de C2 (élongation) et avant D1 (boutons encore accolés) pour le 2ème apport en réservant 40u à D2 si la dose à apporter est importante.

Sur les gros colzas, à dose bilan plus faible puisque tenant compte de l'azote déjà absorbé, intervenir en 2 apports. Le premier à partir du stade C2 (début d'élongation) a normalement déjà été fait puisque ces parcelles sont souvent plus avancées. Solder avant le stade D2 (boutons accolés mais apparents) surtout en liquide pour éviter si possibles les brûles (bien que généralement pas très graves).

Autres fertilisants

Terminer les apports de soufre avec 70 unités sous forme de sulfate. En sol sableux et acides penser aussi aux 50 g de molybdène.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 07 mars 2017 (BSV N°4), par F.Dumoulin, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Oise.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiologie du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : C. Adam, C. Chatain, J. Dacquin, F. Dumoulin, H. Hémerlyck, B. Schmitt, F. Vigneron, A. Warin, S. Wieruszki, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.